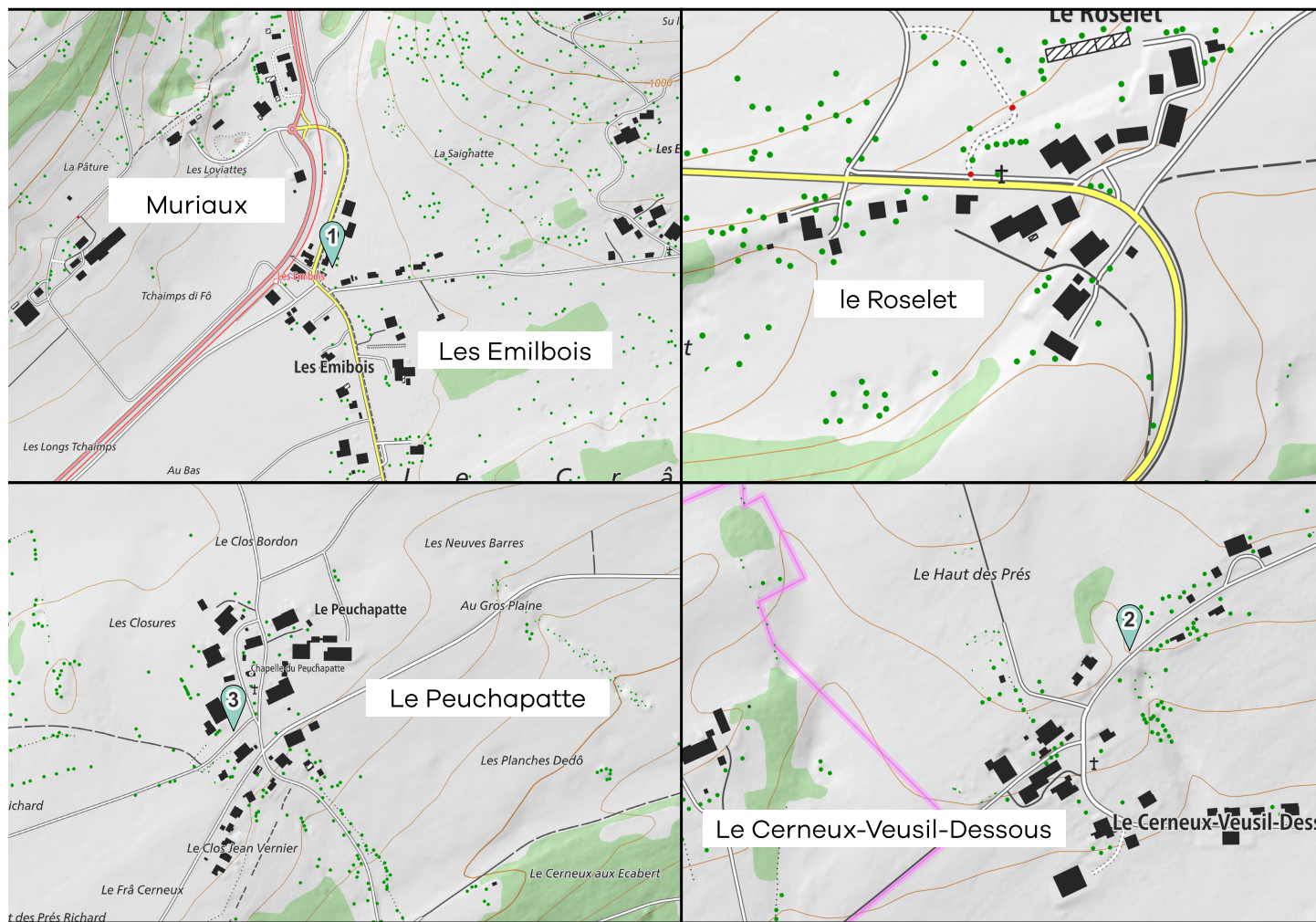




2026

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Données swisstopo 10.2023



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Evitons le gaspillage, trions et valorisons.



Muriaux

vadec
Réseau de valorisation
des déchets - Arc jurassien



Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Mon/mes **CONTENEUR(S) À SACS-POUBELLE**

La taxe au sac est en vigueur dans toutes les Franches-Montagnes. Moloks à disposition à Muriaux, Ecopoints aux Emibois, au Cerneux-Veuil et au Peuchapatte. Ouverts tous les jours de 07h30 à 20h00 sauf le dimanche.

Tous les déchets ménagers sont à déverser dans des sacs taxés et seuls ces derniers seront déposés dans les moloks.

Mes ÉCOPOINTS (voir plan)

1 - Les Emibois : verre, papier, carton, boîtes de conserve, alu, Sénéçon Jacobée

2 - Le Cerneux-Veuil : verre, papier, carton, boîtes de conserve, alu

3 - Le Peuchapatte : verre, boîtes de conserve, alu

INFORMATIONS

Ce MEMODéchets est unique et valable pour toutes les zones de la commune.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

A l'achat de certains articles, vous payez une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de recyclage en fin de vie (PET, piles, appareils).

Lien par QR-Code



Contact et infos

Secrétariat communal
Muriaux 31
2338 Muriaux
032 951 19 06
commune@muriaux.ch
www.muriaux.ch

TRI À LA SOURCE

Lors de vos achats...

- profitez pour ramener au magasin tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc.
- choisissez les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...).
- autant que possible, **laissez sur place les emballages** de vos achats.

Déchèterie mobile Prox-iti

Horaires d'ouverture : le mercredi de 14h00 à 18h00 sur chaque site prévu, accessible aux habitants de toutes les communes participantes, à chaque session du calendrier annuel.

Le Bémont - Les Bois - La Ferrière - Le Noirmont - Montfaucon - Muriaux - Saignelégier - Saint-Brais

Ne pas oublier votre carte d'accès ou votre identifiant dans l'application MEMODéchets.

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012
Aux heures de bureau (tarif local)





2026

Calendrier

Muriaux

Début des tournées : 06h30

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						1
M						2
M				1 		3 
J	1 Nouvel An			2		4 Fête-Dieu
V	2 Saint Bertchold			3 Vendredi Saint	1 Fête du travail	5
S	3			4	2	6
D	4	1	1	5 Pâques	3	7
L	5 	2 	2 	6 Lundi de Pâques	4	8 
M	6	3	3	7	5	9
M	7	4 	4 	8	6 	10 
J	8	5	5	9	7	11
V	9	6	6	10	8	12
S	10	7	7	11	9	13
D	11	8	8	12	10	14
L	12	9	9	13 	11 	15
M	13	10	10	14	12	16
M	14 	11 	11 	15 	13 	17 
J	15	12	12	16	14 Ascension	18
V	16	13	13	17	15	19
S	17	14	14	18	16	20
D	18	15	15	19	17	21
L	19 	16 	16 	20	18	22 
M	20	17	17	21	19	23 Commémoration du plébiscite jurassien
M	21 	18 	18 	22	20 	24
J	22	19	19	23	21	25
V	23	20	20	24	22	26
S	24	21	21	25	23	27
D	25	22	22	26	24 Pentecôte	28
L	26	23	23	27 	25 Lundi de Pentecôte	29
M	27	24	24	28	26 	30
M	28 	25 	25 	29 	27 	
J	29	26	26	30	28	
V	30	27	27		29	
S	31	28	28		30	
D			29		31	
L			30 			
M			31			

Légende :  Saignelégier  Les Bois  Montfaucon  Le Noirmont  Muriaux  Saint-Brais  La Ferrière  Le Bémont



2026

Calendrier

Muriaux

Début des tournées : 06h30

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L						
M			1			1
M 1			2			2
J 2			3	1		3
V 3			4	2		4
S 4		1 Fête nationale Suisse	5	3		5
D 5		2	6	4	1 La Toussaint	6
L 6		3	7	5	2	7
M 7		4	8	6	3	8
M 8		5	9	7	4	9
J 9		6	10	8	5	10
V 10		7	11	9	6	11
S 11		8	12	10	7	12
D 12		9	13	11	8	13
L 13		10	14	12	9	14
M 14		11	15	13	10	15
M 15		12	16	14	11	16
J 16		13	17	15	12	17
V 17		14	18	16	13	18
S 18		15 Assomption	19	17	14	19
D 19		16	20	18	15	20
L 20		17	21	19	16	21
M 21		18	22	20	17	22
M 22		19	23	21	18	23
J 23		20	24	22	19	24
V 24		21	25	23	20	25 Noël
S 25		22	26	24	21	26
D 26		23	27	25	22	27
L 27		24	28	26	23	28
M 28		25	29	27	24	29
M 29		26	30	28	25	30
J 30		27		29	26	31
V 31		28		30	27	
S		29		31	28	
D		30			29	
L		31			30	
M						

Légende : Saignelégier Les Bois Montfaucon Le Noirmont Muriaux Saint-Brais La Ferrière Le Bémont



Comment bien trier ?



Ordures ménagères sacs Franches-Montagnes

Tous les déchets ménagers sont à déverser dans un sac à ordures taxé des FM, lequel sera déposé dans les moloks.



Papier en vrac

Benne à disposition à l'Ecopoint des Emibois et au Cerneux-Veusil. Retirer préalablement les ficelles, plastiques et agrafes.



Carton propre

Benne à disposition à l'Ecopoint des Emibois et du Cerneux-Veusil, **pour carton propre en vrac et compacté.**



Verre

Benne à disposition aux Ecopoints. Les verres de voitures sont interdits !



Aluminium et boîtes de conserve

Benne à disposition aux Ecopoints.



Huiles minérales et végétales

Proxi-iti



PET

A rendre aux points de vente ou Proxi-iti.



Flacons en plastique avec bouchon

A rendre aux points de vente ou avec les ordures ménagères dans un sac taxé FM.



Berlingots / Briques à boissons

Avec les ordures ménagères, dans un sac taxé FM. En aucun cas avec le papier ou carton.



Capsules Nespresso (aluminium)

Prox-iti ou aux points de vente.



Déchets compostables ménagers

A composter individuellement ou place de compostage "La Roche Percée" à Saignelégier.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

Avec les ordures ménagères dans un sac taxé FM.



Déchets de jardin

Place de compostage "La Roche Percée" à Saignelégier. Pas de déversement en forêt ou dans les pâturages, voir annexe 2.



Plantes à incinérer

Sénéçon Jacobée : Pour l'évacuation de cette plante toxique, utilisez un sac non taxé que vous pourrez déposer dans le bac vert à disposition à l'Ecopoint des Emibois.



Cendres de bois

Cendres froides - Avec les ordures ménagères dans un sac poubelle taxé. (Si > 1m3 : peuvent être apportées à la décharge de type D du SEOD à Boécourt).



Déchets encombrants combustibles

Proxi-iti - Uniquement déchets ménagers combustibles volumineux qui ne peuvent pas tenir dans un sac taxé de 110 lt. Si possible, retirer les éléments métalliques.



Déchets inertes (petites quantités)

Proxi-iti : Les déchets provenant de chantiers de démolition ou transformation, terre, pierres, briques, portes, etc. ne sont pas acceptés.



Ferraille (objets métalliques)

Proxi-iti pour les objets métalliques provenant de l'exploitation normale d'un ménage. Pas d'objets métalliques de l'industrie ou de l'artisanat.



Piles et accumulateurs

Proxi-iti



Appareils électriques et électroniques

Proxi-iti ou aux points de vente.



Électrique et électronique froid

Proxi-iti ou aux points de vente.



Plastiques agricoles payants

Dates de ramassage aux Emibois : 28.01.2026 - 04.03.2026 - 13.05.2026 - 11.11.2026 de 16h à 17h. Possibilité de récoltes dans d'autres communes. En aucun cas avec les encombrants !



Textiles et chaussures

Conteneur à l'Ecopoint des Emibois.



Sagex

Avec les ordures ménagères dans un sac taxé FM ou Proxi-iti.



Aérosols

Se référer à l'indication de l'emballage, avec l'alu ou avec les déchets ménagers dans un sac taxé FM. Si symbole de danger, avec les déchets spéciaux.



Tubes lumineux (néon) / LED

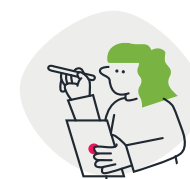
Proxi-iti ou points de vente.



Dépouilles d'animaux

Déchets carnés, Montfaucon, 032/955 10 25. Heures d'ouvert. : lu-ve de 13h30 à 15h et sa de 8h30 à 9h30. Transports des cadavres discrètement et à l'abri des regards.

Les types de déchets



Déchets spéciaux des ménages

Proxi-iti lors de toutes les sessions de Saignelégier et quelques sessions au Noirmont.



Bois

Proxi-iti.



Fenêtre (cadre et verre)

A assimiler aux déchets inertes ou de chantier : Celtor à Tavannes - 032/481 42 62. En aucun cas avec les déchets encombrants.



Pneus

A rendre aux points de vente.



Médicaments

A rendre dans les pharmacies.



Cartouches d'encre pour imprimantes

Recyclage possible à Croix-Rouge Suisse, Case postale, 3001 Bern (info@redcross.ch / www.redcross.ch)

Déchets ménagers



Uniquement des sacs à ordures officiels FM taxés seront déposés dans les moloks.

Aucun déchet ne sera déposé en vrac ou hors d'un sac taxé FM dans les moloks !

Papier



Uniquement le papier propre, en vrac, sans agrafe, ficelle, ni plastique.

Ce qui n'est pas admis :

Les papiers « sales » tels essuie-tout, mouchoirs, papiers cadeaux plastifiés, papiers sulfurisés, papiers cadeaux, couches bébé, etc... ➡ dans un sac taxé.

Carton



Uniquement les cartons propres, pliés au maximum, en vrac, sans agrafe, ficelle, ni plastique.

Ce qui n'est pas admis :

Les cartons souillés tels que briques de lait, berlingots, cartons de pizzas, etc... ➡ dans un sac taxé.

Champignons



Le site Internet Vapko.ch vous renseignera sur tous les contrôleurs officiels que vous pouvez contacter.

Le plus proche : **Martial Farine** / Tél. 079/ 710 01 68

Nids de guêpes



Amstutz Désinfection, Tavannes

Aurélien Amstutz / Tél. 079/ 789 23 81

E-mail : evilard86@gmail.com



COMPOSTAGE DES DECHETS ORGANIQUES

Une convention a été signée avec la commune de Saignelégier et vous pouvez sans autre y acheminer vos déchets verts

Place de compostage « La Roche Percée » à Saignelégier



JE NE COMPOSTE PAS



Litières d'animaux, même végétales



Restes de viande et de poisson



Coquilles dures : moules, huîtres, coquillages



Sac dits « biodégradables »



Dosettes de café ou de thé



Magazines couleurs



Sac plastique, verre, métal

Ce qui est interdit :

Restes de repas, litières d'animaux, cendres de cheminée, balayures, mégots, cartons, papier, plastiques, feuilles de ménage, couches bébés, déchets de menuiseries, sacs en plastique, vaisselle et emballages recyclables, sacs biodégradables, dépôt de matériaux inertes, etc....

*Le déversement en forêt ou dans le pâturage communal de gazon, compost, fleurs ou déchets verts est **interdit et irrespectueux**, de plus cela peut être fatal aux animaux !*

☑ Ce qui est accepté :

Epluchures, coquilles d'œufs, marc de café, fleurs et déchets de jardin, gazon, coupes de haies, branches et arbustes (max. 20 cm de diamètre), feuilles mortes.

